

Gers feu

Feux de récolte, de chaume et de végétation : restons vigilants

Ce jeudi, le département sera placé en danger modéré par la météo des forêts, appelant à la vigilance. Le Gers reste placé en vigilance jaune canicule. Météo-France annonce des températures pouvant atteindre 36°C en journée et jusqu'à 20°C la nuit.

Les fortes chaleurs et l'absence de précipitations de ces dernières semaines favorisent le dessèchement de la végétation et augmentent le risque de départ de feu sur l'ensemble du territoire gersois. En cette période de récoltes, les sapeurs-pompiers du Gers, appellent les professionnels agricoles à la plus grande vigilance afin de prévenir les feux de récolte sur pied et les feux de chaume.

Plusieurs précautions sont recommandées :

- Vérifier quotidiennement l'état des engins agricoles
- Nettoyer et dépeussierer moteurs et pots d'échappement
- Contrôler les courroies, chaînes et installations électriques
- Surveiller les niveaux d'huile et les indicateurs de température
- Adapter les horaires de travail lorsque le risque est élevé
- Fractionner les chantiers de récolte lorsque cela est possible

Les bons réflexes concernent également l'ensemble de la population :

- Ne jetez jamais de mégot dans la nature ou depuis votre véhicule
- Évitez les barbecues à proximité de végétation sèche ou de zones boisées
- Ne brûlez pas vos déchets verts
- Ne stationnez pas votre véhicule sur de l'herbe sèche
- Respectez les consignes de sécurité dans les espaces naturels

En 2025, les Sapeurs-pompiers du Gers sont intervenus à 213 reprises pour des feux d'espaces naturels. Grâce aux mesures de prévention et à la rapidité des interventions, les surfaces parcourues par les flammes ont pu être limitées.

En cas de départ de feu, appelez immédiatement le 18 ou le 112.

La prévention est l'affaire de tous. Agriculteurs, habitants, promeneurs ou automobilistes, chacun peut contribuer à protéger les cultures, les espaces naturels et les habitants du Gers.

Voir moins